



Compte Rendu de réunion du CDAM

Le mercredi 7 Avril 2021 (18h30) en visioconférence

Cette réunion était ouverte aux seuls membres du Comité Directeur :

Etaient présents : P. BENATO, JR. BLAIVE, Y. BERNIER, PH. CHAPELLE, R. DEWARLINCOURT, M. DORDOR, D. GAIMARD, G. GONZALES, B. GROSSO, N. IONNIKOFF, G. LONGETTI, O. PERRET, F. SAVELLI, S. PROUST et M. VASSALLO.

Était excusé : P. CRESTA.

Après avoir rappelé le plaisir d'enfin pouvoir se retrouver, au moins « à l'écran », et remarqué que 15 membres sur 16 sont présents, le Président VASSALLO expose brièvement la liste des sujets à aborder en cette période « très compliquée » et procède lui-même à l'exécution de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu de la réunion du 28/09/2020

Le Secrétaire Général fait simplement remarquer que François SAVELLI fait tout naturellement partie de la commission Communication /Evènementiel, ce qui n'avait pas été reporté sur le CR du 28 septembre.

Aucune autre remarque n'étant formulée ...**le CR est approuvé à l'unanimité**

Infos du Président

Était portée à l'ordre du jour l'annulation de toutes les épreuves départementales pour la saison 2020/2021 !

Cette annonce doit être confirmée par un vote du Comité directeur ...**ce qui est fait à l'unanimité**

Cependant si une opportunité se présentait d'ici fin juin O. PERRET (Président de la commission Jeunes et Technique) et N. IONNIKOFF (Responsable du Championnat) ont fait la proposition de l'organisation d'une épreuve jeunes (dans les conditions sanitaires en vigueur bien entendu).

L'idée d'un TOP 8 pour l'élite jeunes régionale est aussi évoquée, à suivre ?

Enfin B. GROSSO Président d'ANTIBES, espère pouvoir organiser son tournoi mi-septembre si tout va bien !

Dernière information concernant les épreuves sportives : les Inter Comités prévus au départ en juin 2020 au CANNET et qui ont dû être annulés, non seulement en 2020 mais également en juin 2021, se tiendront fin juin 2022, toujours au Cannet, la Ligue AURA ayant donné son accord.

Remboursements aux clubs

M.VASSALLO rappelle les mesures déjà adoptées par le Comité Directeur des AM et envisage sérieusement de faire mieux en ne retenant pas non plus la part CD sur les licences obligatoires (3 par club) qui avait été

prévu. Il rappelle que cette disposition, la remise CD sur les licences, constituera un manque à gagner d'environ 5.600€ pour le CD.

F. SAVELLI (Trésorier du CD) et O. PERRET (Trésorier de la Ligue) expliquent qu'ils procéderont aux écritures adéquates et que les remises apparaîtront in fine en fin de saison sur les comptes clubs du CD06.

F. SAVELLI ajoute enfin qu'en cas de remise importante un club pourra en demander le remboursement.

En ce qui concerne le Critérium Fédéral il n'y a rien à faire au niveau du CD puisque nous n'avons pas réclamé notre part à la Ligue, et c'est donc cette dernière qui devra créditer le compte des clubs qui ont réglé sur la facture Ligue.

Dossier ANS

La campagne ouvre « en principe » le 8 avril avec l'accès au Compte ASSO.

Le Président rappelle que nous avons touché la saison dernière :

- 1.500€ au titre de nos actions sur les écoles
 - o Nous pouvons justifier cette aide car nous avons maintenu une grande partie de l'activité sur la Section Sportive de Villeneuve Loubet et nous avons aidé le Club du TLT06 dans son organisation du PPP.
- 1.000€ au titre de l'aide aux compétitions
 - o Nous ne pourrions pas justifier cette aide, aucune compétition n'ayant eu lieu, nous devons donc fournir l'attestation prévue dans ce cas !

Concernant la demande 2021 le Bureau va devoir choisir parmi les nouvelles rubriques proposées (Les jeunes, La Santé et le Club Ping 2024)

Il est à remarquer que la Féminisation (Club Ping 2024) sera fortement encouragée au niveau FFTT.

Questions Diverses :

AG 2021 : Prévue le samedi 12 juin les membres présents à la réunion préféreraient, à une très forte majorité, que celle-ci se tienne en présentiel, mais il est trop tôt pour le décider, cela pourra très certainement se faire après le 15 mai (annonces sanitaires du Gouvernement).

Conventions Tripartites Ligue/CD/Club : G. LONGETTI revient sur ce qui avait été annoncé sur les CR de septembre 2020 concernant la Convention Type que la Commission Clubs voulait mettre en place sur le CD06. Sur une proposition de Thomas RENON, qui a mis en place le même genre de conventions sur les CD84 (depuis 4 ans) il a été décidé, avec l'accord du Président T. ALBERTIN, d'essayer de mettre en place ce système de convention Ligue/CD/Club sur un « catalogue » d'actions découlant du PSF (catalogue d'actions reprises en très grande partie au titre de l'ANS).

L'objectif est d'associer les trois parties sur des engagements d'actions de développement, l'enveloppe budgétaire consacrée aux Conventions Ligue/CD restant la même mais les clubs étant plus directement associés aux actions aidées !

Information : l'ASPTT Grasse (club omnisport jusqu'à présent) devient deviendra le Grasse TT à partir du 1^{er} Juillet 2021 (club uni sport).

L'après crise sanitaire : nous avons fait un tour de tables des clubs (10) représentés par les membres présents pour savoir se qui se passait chez eux au niveau activité et comment ils pressentaient la saison prochaine :

- Très peu d'activité au niveau des clubs depuis la fin 2020 : quelques adhérents (en particulier les jeunes) peuvent venir au club en restant à l'extérieur, et très peu d'adhérents, élite ou handicapés, sont autorisés à s'entraîner en salle
- Aucun club apparemment ne peut anticiper quelle sera la part d'adhérents qui reviendra au club la saison prochaine !

Les membres présents sont tous d'accord pour une prochaine réunion (sans doute encore en visio conférence) fin mai (toujours réservée aux seuls membres du CD) et confirment tous le plaisir qu'ils ont eu à se retrouver et échanger, même si cela s'est fait « à distance » !

L'ordre du jour étant épuisé la réunion se termine, à 20h.

G. LONGETTI, Secrétaire Général

M. VASSALLO, Président

